

Avenant N°2

Contrat de Sous - Traitance _ CONDITIONS GENERALES

Référence: CST20240215 - Ah Ri

ENTRE LES SOUSSIGNES

EzeeGenAl

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital Social de 3 000 Dinars, Ayant son Siège Social à Route Sidi Mansour, Km 5, 3063 SFAX TUNISIE, Immatriculée sous le numéro 1855189/P, Représentée par Mme Fatma ELLOUZE, Agissant en qualité de Présidente,

Ci-après dénommée le CLIENT d'une part,

ET

DORCY WAY

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital Social de 1 000 Dinars, Ayant son Siège Social au 10 Rue Hamidia, Montplaisir, 1002 BEB BHAR, Immatriculée sous le numéro 1796083/Z, Représenté par Mr Ahmed RIHANI, Agissant en qualité de Président,

Ci-après dénommée le PRESTATAIRE d'autre part,



PREHAMBULE:

Les Parties ont conclu le 02/02/2024, un contrat de prestations de services, ainsi que les conditions particulières qui y sont attachées, portant sur la mission de Dev PHP DRUPAL, qui a pris effet à la date du 15/02/2024. Ce Contrat a été prolongé par un 1^{er} Avenant au 31/07/2024.

EN CONSEQUENCE DE QUOI, VIA LE PRESENT AVENANT, LES PARTIES ONT CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 : Durée du Contrat

Le présent AVENANT (Avenant N°2) a pour objet la prolongation de la durée du contrat initial selon les conditions particulières définies en Annexe 1.

Article 2 : Annexe

Le présent Avenant comporte des Annexes faisant partie intégrante dudit contrat.

Fait le 25/07/2024

A TUNIS

LE PRESTATAIRE

Fatma ELLOUZE Ahmed RIHANI

Présidente Gérant



Annexe N°1

Avenant N°2 - Contrat de Sous - Traitance _ Conditions Particulières

Référence: CST20240215 - Ah Ri

ARTICLE A: DESCRIPTION ET LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Nature et caractéristiques de la prestation

Développeur Sénior Drupal

Tarification

Il est convenu d'un tarif journalier de 200 € (Deux Cent Euros) H.T. qui sera convertit en Dinars Tunisiens le jour du règlement de la facture.

Date de début et de fin de la prestation

Début: 01/08/2024

Fin: 31/10/2024.

Renouvelable par Tacite Reconduction pour des durées identiques.

Lieu de la prestation

En Présentiel et Télétravail.

Référent

Pour le PRESTATAIRE : Ah Ri

Déclaration d'activité

Le PRESTATAIRE s'engage à transmettre son relevé de prestations (jours prestés) au plus tard le 28 du mois.



ARTICLE B: FACTURATION

Modalités de règlement

Les factures sont émises mensuellement le dernier jour du mois et payables dans un délai de 60 jours date réception de facture.

Adresses de facturation

EzeeGenAl

Route Sidi Mansour, Km 5,

3063 SFAX, TUNISIE

A envoyer par email à l'adresse : facturation@itdevteam.fr

Fait le 25/07/2024

A Tunis

LE PRESTATAIRE

Fatma ELLOUZE Ahmed RIHANI

Présidente Gérant

(*) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire